

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS823

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, M. Dive, M. Vincendet, Mme Anthoine, M. Minot, Mme Corneloup,
M. Viry, Mme Valentin et Mme Dalloz

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.